



**PRÉFET
DES HAUTES-
PYRÉNÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bagnères-de-Bigorre, le 6 mai 2026

Direction régionale de l'environnement, de
l'aménagement et du logement
Unité inter-départementale des Hautes-Pyrénées
et du Gers
Secrétariat des CSS
DREAL Occitanie
Unité inter-départementale de la Haute-Garonne
et de l'Ariège
4, avenue Didier Daurat – CS 40331
31776 COLOMIERS CEDEX

Affaire suivie par :
Mme Candice JOFFRES
tel : 05 61 15 39 96
courriel : css-seveso-occitanie@developpement-durable.gouv.fr

Le préfet des Hautes-Pyrénées

à

Mesdames et Messieurs
membres de la CSS ARKEMA

OBJET : Commission de Suivi de Site (CSS) ARKEMA

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion de la Commission de Suivi de Site (CSS) ARKEMA qui se tiendra :

le lundi 8 juin 2026 à 14H30 à la sous-préfecture de Bagnères-de-Bigorre

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

- Approbation du compte-rendu de la dernière CSS en date du 02 juillet 2025;
- Bilan 2025 de la société ARKEMA ;
- Bilan 2025 de l'inspection des installations classées ;
- Questions diverses.

Je vous remercie de bien vouloir confirmer votre participation à cette réunion et en cas d'absence ou d'empêchement, je vous invite à en informer votre suppléant afin qu'il puisse vous représenter.


Jean SALOMON